

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 70-2018

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	15/11/2018
Présents	12
Absents	11
Procurations	3
Votants	15

Par suite d'une convocation en date du quinze novembre deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le vingt novembre deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, CATALA Fabien, CAMOU Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, ESCANDE Jacques, BOURDONCLE Stéphane, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc,

Procurations : DILLON Valérie à Nicole QUILLIEN, JOLIBERT Marie-Christine à Marie-Françoise ALBAN, CAZANAVE Véronique à Pierre GARCIA.

Absents : DILLON Valérie, JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Mise à jour du tableau de l'effectif intégrant suppressions et créations de postes suite au Comité Technique du 14.11.2018

Madame le Maire présente le tableau de l'effectif du personnel communal, approuvé par le Comité Technique le 14 novembre 2018 et annexé à la présente, qui comprend 52 postes ouverts, 42 pourvus.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le tableau de l'effectif (titulaires et contractuels) arrêté au 14 novembre 2018, joint en annexe,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2019,
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,



1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire

Nicole QUILLIEN
Pierre GARCIA



REÇU EN PREFECTURE

le 27/11/2018

Application agréée E-legalite.com

TABLEAU DE L'EFFECTIF INTEGRANT SUPPRESSION ET CRÉATION DE POSTES : CT 14 novembre 2018
CONSEIL MUNICIPAL DU 20/11/2018 - EFFECTIF PRÉVISIONNEL 2019

TC,TNC,TP*	GRADE	CAT	budgetisé	pourvu
Filière administrative				
TC	emploi fonctionnel Direction Générale des Services	A	1	1
TC	Attaché	A	1	0
TC	Attaché principal	A	1	0
TC	Adjoint adm. Principal de 1° classe	C	5	5
TC	Adjoint adm. princ de 2° classe	C	1	1
TC	Adjoint adm. Territorial	C	2	1
TNC 10 h	Adjoint adm. Territorial	C	1	1
Filière Technique				
TC	Ingénieur	A	1	1
TC	Agent de maîtrise principal	C	2	2
TC	Adjoint techn. Principal de 1° classe	C	8	8
TC	Adjoint techn. Principal de 2° classe	C	5	5
TNC 30h	Adjoint techn. Principal de 2° classe (30 h)	C	2	1
TNC 31h	Adjoint techn. Principal de 2° classe (31 h)	C	1	1
TC	Adjoint techn. Territoriaux	C	6	4
TNC 30h	Adjoint tech. territorial (30 h)	C	1	1
TNC 30h	Adjoint tech. territorial (30 h)	C	1	1
TNC 30h	Adjoint tech. territorial (30 h)	C	1	1
Filière Sociale				
TNC 30h	Agent spécialisé principal écoles maternelles 1e classe (30 h)	C	3	3
Filière Culturelle				
TNC 10h	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe 10 h	B	1	1
TNC 14h30	Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe 14 h 30	B	1	0
TNC 13h	Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe 13 h	B	1	0
TNC 14h30	Assistant d'enseignement artistique (14h30)	B	1	1
TNC 13h	Assistant d'enseignement artistique (13 h)	B	1	1
TNC 5h	Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe (5 h)	B	1	0
Filière Police				
TC	Chef de service de police municipale	C	1	1
TC	Brigadier chef principal	C	1	0
TC	Brigadier de police	C	1	1
TOTAL			52	42

* Temps de travail. TC : temps complet (35 h), TNC : temps non complet nombre d'heures précisées, TP : temps partiel = agent à temps complet qui demande un temps partiel

REÇU EN PREFECTURE

le 27/11/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20181120-70D2018-DE

CONTRACTUELS POSTES A POURVOIR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS/SAISONNIERS

POSTES A POURVOIR EN FONCTIONS DES NÉCESSITÉS DE SERVICES	Budgét.	Nombre d'heures
Ecole de musique		
assistant enseignement artistique	1 à 2	en fonction des besoins du service
Services administratifs		
adjoints administratifs territoriaux/surcroît d'activités	1 à 2	en fonction des besoins du service
adjoints administratifs territoriaux/accroissement temporaire d'activités	1 à 2	en fonction des besoins du service
Services techniques		
adjoints techniques territoriaux/surcroît d'activités	1 à 4	en fonction des besoins du service
adjoints techniques territoriaux/accroissement temporaire d'activités	1 à 4	en fonction des besoins du service

CONTRACTUELS DE DROIT PRIVÉ

1	contrat Parcours Emploi Compétence
1	

REÇU EN PREFECTURE

le 27/11/2018

Application agréée E-legalite.com